**ANNEXE N°2 AU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**SCHEMA ORGANISATIONNEL  
DU  
PLAN DE RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT  
(S.O.P.R.E.)**

CADRE TYPE

ENTREPRISE :

ADRESSE :

Référence de la consultation :

Date :

**1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX ET DU CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**

**2. ORGANISATION QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

Nom du responsable environnement ;

Organigramme.

**3. PROTECTION CONTRE LA POLLUTION DES EAUX**

Liste des mesures envisagées pour le chantier (pour éviter, réduire, compenser).

**4. PROTECTION CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR**

Liste des mesures envisagées pour le chantier (pour éviter, réduire, compenser).

**5. PROTECTION DU MILIEU NATUREL (FAUNE, FLORE)**

Liste des mesures envisagées pour le chantier (pour éviter, réduire, compenser).

**6. PROTECTION CONTRE LES AUTRES NUISANCES (BRUIT, VIBRATIONS, …** **)**

Liste des mesures envisagées pour le chantier (pour éviter, réduire, compenser).

**7. TRAITEMENT DES DECHETS DE CHANTIER**

Mode opératoire par catégorie de déchets ;

Lieux de stockage, de valorisation ou d’évacuation envisagés.

**8. PROPRETE DES VOIES UTILISÉES DANS LE CADRE DU CHANTIER**

Liste des mesures envisagées pour le chantier (pour éviter, réduire, compenser).

**NB :**

Une attention particulière sera portée sur le respect, par le candidat, de la structure de SOPRE proposée ci-dessus ainsi que sur la clarté des informations y figurant.